

Planification annuelle 2026-2027 : concentration plein-air secondaire 3-4-5

Enseignant : Joël Baillargeon

Éducation physique et à la santé

Compétences développées par l'élève

Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques Compétence 1	Lors de la pratique d'activités individuelles, l'élève sélectionne des actions et des enchaînements qui répondent aux contraintes de l'environnement physique. Il exécute les actions motrices et les enchaînements planifiés selon les techniques appropriées. Il démontre son efficacité motrice en tenant compte d'un nombre élevé de contraintes, en assurant une continuité dans ses actions ou ses enchaînements et en ajustant la direction et le rythme d'exécution selon le but visé. Il peut discerner les règles de sécurité qui s'imposent et les appliquer de façon rigoureuse. À l'aide d'informations variées issues de l'analyse de ses réussites et de ses difficultés, il est en mesure de faire un bilan de sa démarche, d'apprécier ses résultats et de déterminer les moyens à prendre pour les améliorer.
Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques Compétence 2	Lors de la pratique d'activités collectives, l'élève est en mesure de concevoir, avec son ou ses partenaires, un plan d'action qui comporte des stratégies conformes aux principes d'action et aux rôles à jouer. Il tient compte des exigences relatives à la situation. Son efficacité motrice se manifeste par un contrôle accru de ses exécutions et par l'ajustement continu des actions et des tactiques, selon la stratégie planifiée et les aspects imprévisibles de l'activité. Il discerne les règles de sécurité et les applique de façon rigoureuse et fait preuve d'un esprit sportif en tout temps. Selon les réussites qu'il a obtenues et les difficultés auxquelles il a fait face, il est en mesure de faire un bilan de sa prestation et de celle de ses partenaires, et de déterminer les moyens à prendre pour les améliorer.
Adopter un mode de vie sain et actif Compétence 3	Au cours de l'année, l'élève élabore des plans de pratique régulière d'activités physiques et d'amélioration ou de maintien de saines habitudes de vie. Il pratique en contexte scolaire divers types d'activités physiques d'intensité modérée à élevée d'une durée de 20 à 30 minutes. Il respecte les règles de sécurité et manifeste un comportement éthique. Il évalue sa démarche, ses plans, ses résultats, l'atteinte de ses objectifs et dégage les apprentissages réalisés.

Le programme d'éducation physique et à la santé comprend trois compétences à développer.
Cependant, un seul résultat apparaîtra au bulletin.

Matériel pédagogique (volumes, notes, cahiers d'exercices, etc.)	Organisation, approches pédagogiques et exigences particulières
Tout le matériel dont dispose le département d'éducation physique	La tenue sportive (t-shirt, short et pantalon de sport, autre que celui de classe) est obligatoire ainsi que les souliers de course. Le chandail kangourou autre que celui de l'école, est accepté lorsque les cours d'éducation physique se déroulant à l'extérieur. Le port des vêtements appropriés à la piscine est requis durant l'année scolaire. Le téléphone cellulaire est strictement interdit en éducation physique.
Devoirs et leçons	Récupération et enrichissement
	Activités du midi tous les jours, selon l'horaire du département d'éducation physique Tournois intra muraux, selon l'horaire du département d'éducation physique. Une récupération par étape au minimum sera offerte. Veuillez prendre note que les sorties de plein-air sauf quelques exceptions ne pourront être reprises en récupération pour des raisons logistiques.

Planification annuelle des moyens d'action 2026-2027

Étape	Date	Moyens d'action	Compétence	Évaluation
1 (20%)	27 août 2026 Au 6 novembre 2026	A) Entraînement physique B) Natation C) Sports collectifs (volley-ball, basket, soccer, etc) D) Canot-camping E) Randonnée en montagne	Compétence 1,2 et 3	Semaine du 13 et 16 octobre, Évaluation Cross-country (présence obligatoire) Cross-Country, 16 octobre 2026 Benjamin 3 km (élèves nés en 2013-2014-2015) Cadet 3,5 km (élèves nés en 2011 et 2012) Juvénile 4km (élèves nés en 2007-2008-2009-2010)
2 (20%)	9 novembre 2026 Au 29 janvier 2027	A) Natation B) Badminton A) Sports collectifs à déterminer en fonction des plateaux disponibles (basket-ball, soccer, volley-ball, hand-ball, flag foot-ball, etc...) C) Ski de fond D) Ski alpin	Compétence 1 et 3 Compétence 2 et 3	Semaine du 14 décembre 2026 et la semaine du 18 janvier 2027
3 (60%)	1er février 2027 Au 22 juin 2027	A) Natation et sauvetage aquatique C) Sports collectifs à déterminer (basket-ball, soccer, hand-ball, flag foot-ball, etc...) D) Ski de fond et ski alpin E) Escalade F) Athlétisme	Compétence 1 et 3 Compétence 2 et 3	Semaine 22 février 2027 Semaine du 12 avril 2027 Du 1 ^{er} et 8 juin 2027 Journée Olympique 9 juin 2027 (présence obligatoire)

Étant donné la disponibilité des plateaux, cette planification annuelle est sujet à changement et cela sans préavis.

Joël Baillargeon, Enseignant d'éducation physique et à la santé, responsable de la concentration plein-air